

2. Orientation du CPE

Au CPE Mamie Soleil, la qualité des services de garde est notre priorité. La mission du CPE est de veiller à ce que les milieux de garde voient non seulement à la santé, à la sécurité et au bien-être de l'enfant mais aussi à la stimulation de son développement global par l'application d'un programme éducatif.

De plus, notre centre vise tout particulièrement l'intégration des enfants avec un handicap. Une politique d'intégration de ces enfants est disponible.

***L'objectif principal du CPE est de permettre la socialisation de l'enfant avec un handicap.
Par conséquent, tous traitements thérapeutiques ne peuvent se tenir dans nos installations.***

Conformément aux critères énumérés dans l'article 9 de l'entente de services de garde à contribution réduite, le CPE pourra résilier cette entente avec le parent.